

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2014

COMMUNE DE MALZÉVILLE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 29 MARS 2014

➤ Monsieur Jean-Pierre FRANOUX, maire, en vertu de l'article L 2122-17 du code général des collectivités territoriales, a ouvert la séance et a déclaré les membres du conseil élus le 23 mars 2014 installés dans leur fonction à savoir :

Liste Pour Malzéville, les énergies renouvelées :

- Monsieur Bertrand KLING
- Madame Stéphanie GRUET
- Monsieur Jean-Pierre ROUILLON
- Madame Marie-José AMAH
- Monsieur Baptiste PAVOT
- Madame Malika TRANCHINA
- Monsieur Pascal PELINSKI
- Madame Anne DUCHENE
- Monsieur Jean-Marie HIRTZ
- Madame Elisabeth SERIN
- Monsieur Daniel THOMASSIN
- Madame Irène GIRARD
- Monsieur Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX
- Madame Béatrice BAURAIN De BERNARDO
- Monsieur David CARABIN
- Madame Claire FLORENTIN-POIZOT
- Monsieur Philippe ROLIN
- Madame Marie-Claire D'AGOSTINO
- Monsieur Philippe BERTRAND-DRIRA
- Madame Jessica NATALINO
- Monsieur Adrien BONNET
- Madame Elisabeth LETONDOR

Liste Malzéville Ambition 2020 :

- Madame Corinne MARCHAL-TARNUS
- Monsieur Jean-Claude BOULY

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2014

- Monsieur Salvatore LIVOLSI
- Madame Catherine CHOTEAU-LESNES
- Monsieur Jean-Yves SAUSEY

Liste Malzéville à vivre :

- Monsieur Marc BARRON
- Madame Sylvaine SCAGLIA

➤ Madame Stéphanie GRUET a été désignée secrétaire de séance.

➤ Monsieur Jean-Pierre FRANOUX a ensuite cédé la présidence de l'assemblée à la doyenne d'âge en la personne de Madame Claire FLORENTIN-POIZOT.

Elle a constaté que le quorum était atteint et a ensuite fait procéder à l'élection du maire parmi les membres du conseil.

Résultats :

M. Bertrand KLING : 22 voix
Mme Corinne MARCHAL-TARNUS : 1 voix
Et 6 blancs

Le vote a eu lieu à bulletin secret

Elle a donné les résultats du scrutin, et a proclamé Monsieur Bertrand KLING élu Maire.

➤ Monsieur le Maire a demandé au conseil municipal de fixer le nombre d'adjoints à élire.

Il a indiqué que le nombre des adjoints au Maire ne pouvait excéder 30 pour cent de l'effectif légal du conseil municipal soit huit adjoints pour la commune de Malzéville.

Après un vote, le conseil municipal, à l'unanimité (7 abstentions : Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON et Sylvaine SCAGLIA), a décidé de fixer à SEPT le nombre des adjoints devant être élus pour la durée du mandat municipal.

➤ Monsieur le Maire a ensuite fait procéder à l'élection des adjoints.

Une liste a été déposée, représentant la liste majoritaire et composée de : Monsieur Jean-Pierre ROUILLON, Madame Marie-José AMAH, Monsieur Pascal PELINSKI, Madame Malika TRANCHINA, Monsieur Jean-Marie HIRTZ, Madame Anne DUCHENE et Monsieur Daniel THOMASSIN.

L'élection a eu lieu à bulletin secret. Monsieur le Maire a proclamé les résultats. Sont élus à la majorité absolue par 22 voix et 7 blancs :

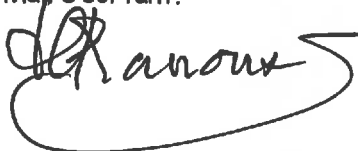
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2014

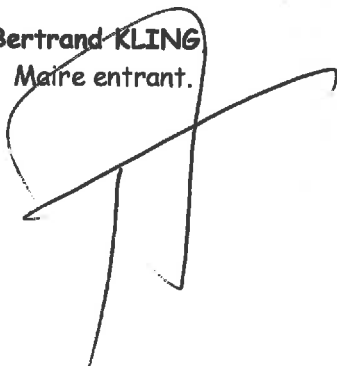
- 1^{er} Adjoint : Jean-Pierre ROUILLON
- 2^{ème} Adjointe : Marie-José AMAH
- 3^{ème} Adjoint : Pascal PELINSKI
- 4^{ème} Adjointe : Malika TRANCHINA
- 5^{ème} Adjoint : Jean-Marie HIRTZ
- 6^{ème} Adjointe : Anne DUCHENE
- 7^{ème} Adjoint : Daniel THOMASSIN

L'entrée en fonction a été immédiate après l'élection.


Jean-Pierre FRANOUX,
Maire sortant.



Bertrand KLING
Maire entrant.



Claire FLORENTIN-POIZOT,
Doyenne.



Stéphanie GRUET,
Secrétaire de séance.



054-215403395-20140410-2014-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2014